

nationales, à l'occasion du 462^e anniversaire de la découverte du Canada par Jean Cabot, s'il est en mesure d'annoncer la création d'un parc historique national au cap Bonavista.

L'hon. D. S. Harkness (ministre suppléant du Nord canadien et des Ressources nationales): Je porterai avec plaisir cette question à l'attention du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Je ne suis certes pas en mesure d'annoncer quoi que ce soit.

LA DÉFENSE PASSIVE

DÉCLARATION DEMANDÉE AU MINISTRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si, le jour de son 56^e anniversaire de naissance, il est maintenant en mesure de révéler la politique du gouvernement en matière d'évacuation et d'abris en ce qui concerne la défense passive?

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): En mon anniversaire, qui survient à un jour près de celui de l'honorable député d'Essex-Est, permettez-moi de dire que cette question fait l'objet d'une étude approfondie.

LA HOUILLE

PRÉSUMÉES DIMINUTION DE LA PRODUCTION ET AUGMENTATION DES IMPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H.-J. Robichaud (Gloucester): Le ministre du Commerce est-il maintenant en mesure de répondre à la question que je lui ai posée hier au sujet de la diminution de la production de la houille, au Canada, et de l'augmentation des importations?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le député a attiré l'attention sur l'expression d'opinion qu'il a glissée dans sa question d'hier, qui devrait plutôt...

M. Robichaud: Pas glissée! C'était une question directe.

L'hon. M. Churchill: Si le député veut une réponse à sa question, il ferait mieux de se tenir tranquille et de ne pas m'interrompre. Il a glissé l'expression d'une opinion dans une question qui devrait plutôt être adressée au ministre des Mines et des Relevés techniques.

M. Robichaud: Il était absent!

L'hon. M. Churchill: J'ai vérifié le rapport publié par le Bureau fédéral de la statistique et je dirai que le député aurait bien pu me prévenir de sa question. Je constate

qu'en ce qui concerne le ministère du Commerce, nous avons pris note des importations de houille. Les questions concernant la production de houille devraient être posées à l'autre ministère.

M. Robichaud: Pas de réponse!

LA LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES

MODIFICATION EN VUE DE PROLONGER L'APPLICATION, DE GARANTIR LE MONTANT MAXIMUM DES PRÊTS BANCAIRES, ETC.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances) propose la 3^e lecture du bill C-63, tendant à modifier la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Rea.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

161. Construction, améliorations et matériel, \$6,058,571.

L'hon. M. Chevrier: Monsieur le président, je m'excuse de n'avoir pas été présent plus tôt lors de l'étude de ce poste des crédits du ministre. Je vois qu'il s'agit d'un montant élevé. Il s'agit d'une dépense de plus de 6 millions de dollars. Le ministre en a peut-être donné les détails, mais je me demande s'il ne voudrait pas indiquer au comité ce que sont les principaux articles de ce crédit?

L'hon. M. Fulton: Cela a été fait, je pense, à la dernière occasion, mais je pourrais peut-être résumer brièvement ce que j'ai alors signalé au comité. Les principaux travaux de construction présentement en cours sont l'achèvement d'une nouvelle institution à Joyceville, qui sera prête à être occupée, croyons-nous, cet automne; la construction d'une nouvelle institution à Saint-Vincent-de-Paul, qui sera prête à être occupée, nous l'espérons, en 1960. En outre, nous construisons, nous renouvelons ou réparons de façon à les rendre plus convenables à nos fins, les institutions satellites de Valleyfield et de William-Head, en Colombie-Britannique; nous faisons aussi un certain nombre de rajouts et d'agrandissements à d'autres institutions, comme un nouveau dortoir en Saskatchewan à l'institution de Saint-Vincent-de-Paul.

L'hon. M. Chevrier: Je remercie le ministre de ces renseignements. Pourrais-je lui poser une ou deux questions à l'égard du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul? S'agit-il d'un rajout à l'institution actuelle ou est-ce un nouvel immeuble?